

Nomination d'un directeur par intérim au CH La Chartreuse

À compter du 10 octobre 2024, le Centre National de Gestion (CNG) a pris une mesure temporaire et conservatoire de suspension de quatre mois à l'encontre de M. François Martin, directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Afin d'assurer la continuité de service, M. Pascal Taffut, directeur adjoint au CHU Dijon Bourgogne, a été nommé directeur par intérim pendant cette période par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Le CH La Chartreuse n'a pas d'informations complémentaires à communiquer.

Pour toute question, nous vous invitons à solliciter l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté.

À propos du CH La Chartreuse :

Acteur de référence en Côte-d'Or, le CH La Chartreuse est un Établissement Public de Santé Mentale. Il prend en charge les personnes souffrant de pathologies psychiatriques et/ou de handicap psychique, que ce soit en ambulatoire ou dans le cadre d'une hospitalisation. Psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée, réhabilitation psychosociale, activités médicales et médico-sociales... Les prises en soins proposées sont variées. La capacité d'accueil de l'établissement est de 367 lits et 316 places, soit un total de 683 lits et places. Le CHLC répond aux besoins d'un bassin de population de près de 400 000 habitants, notamment grâce à l'implantation de structures extra-hospitalières au plus près des patients. Cet établissement pilote également le Projet Territorial de Santé Mentale de Côte-d'Or ([PTSM21](#)).

Plus d'information sur le CH La Chartreuse et ses missions :

www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr